



RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE

Citoyennes et citoyens de L'Isle-Verte,

Le Code municipal du Québec confie au conseil municipal l'obligation et la responsabilité de préparer le budget. Ainsi chaque année, la Municipalité doit durant la période qui s'étend du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter ses prévisions budgétaires pour le prochain exercice financier.

Les étapes du cycle budgétaire prévoient que la mairesse ou le maire d'une municipalité doit produire au moins 4 semaines avant l'adoption du budget pour l'année qui vient, le rapport sur l'état de la situation financière de la municipalité. Ce rapport doit traiter :

- Des états financiers de l'année 2015;
- De la rémunération des élus;
- Des contrats ou achats comportant une dépense de plus de 25 000 \$;
- Des indications préliminaires sur l'exercice en cours (2016);
- Des orientations générales de la municipalité pour la prochaine année et de possibles investissements en terme d'immobilisations pour les trois années subséquentes.

Le rapport est distribué à chaque adresse civique du territoire de la municipalité.

ÉTATS FINANCIERS 2015

Les états financiers de la Municipalité de L'Isle-Verte font état de revenus de fonctionnement réalisés de 2 307 076 \$, de revenus d'investissement de 27 216 \$ et de charges de 2 451 277 \$. L'excédent de fonctionnements de l'exercice se terminant le 31 décembre 2015 est de 22 114 \$. Il tient compte d'une conciliation des revenus et des dépenses à des fins fiscales, dont les frais d'amortissement liés aux immobilisations, le remboursement de la dette à long terme ainsi que l'affectation de surplus à des activités de fonctionnement.

L'excédent de fonctionnements non affecté au 31 décembre 2015 est de 479 085 \$; l'excédent de fonctionnements affecté, des réserves financières et fonds réservés cumulent 559 723 \$. Cette somme se détaille comme suit : surplus non affecté ex-village 35 828 \$, eau potable et eaux usées 403 852 \$, loisirs 12 347 \$, corrosion 99 473\$, Petite séduction 8 223 \$.

L'endettement à long terme de la Municipalité est de 3 603 146 \$ dont un montant de 1 636 352\$ est garanti par de l'aide financière provenant du programme d'assainissement des eaux municipales ainsi que du programme d'infrastructure Québec-Municipalités.

Au 31 décembre 2015, une somme de 2 112 064 \$ était à recevoir, composée de 108 525 \$ en taxes municipales, droits de mutation et intérêts alors que 2 003 539\$ représentent des subventions et compensations à recevoir. La valeur comptable nette des immobilisations de la Municipalité est de 12 727 497 \$.

RÉMUNÉRATION DES ÉLU(E)S

En vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élu(e)s municipaux, voici le détail du traitement des élu(e)s municipaux de L'Isle-Verte pour 2016.

Rémunération du maire	7 642,52 \$
Allocation de dépenses	<u>3 821,24 \$</u>
TOTAL	11 463,76 \$

Rémunération conseiller à la MRC	2 325,72 \$
Allocation de dépenses par la MRC	<u>1 162,86 \$</u>
TOTAL	3 488,58 \$

Rémunération des conseillers	2 292,52 \$
Allocation de dépenses	<u>1 146,28 \$</u>
TOTAL	3 438,80 \$

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES – EXERCICE EN COURS

Une évaluation sommaire des frais à être encourus, pour les mois de novembre et décembre 2016, nous laisse présumer que nous demeurerons dans les limites budgétaires prévues pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2016.

Comme en fait état l'article 955 du Code municipal, voici la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclu depuis le rapport du maire lors de la séance du conseil du mois de novembre 2015 jusqu'à ce jour.

ACHATS ET/OU CONTRATS DE PLUS DE 25 000.00 \$

Fournisseurs	Types d'achats	Montant
Chauffage Rivière-du-Loup	Produits pétroliers	27 626,71 \$
Entreprises Camille Dumont inc.	Travaux mécanisés et achat de matériel de remblai	35 696,72 \$
Gaudreau Environnement inc.	Contrat de cueillette d'ordures ménagères et de matières recyclables	58 475,90 \$
Hydro-Québec	Frais énergétiques	46 742,80 \$
Ministre des Finances	Services de la Sûreté du Québec	96 135,00 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remises gouvernementales	136 810,30 \$
MRC de Rivière-du-Loup	Quotes-parts diverses	168 967,74 \$
Nemo inc.	Réservoirs d'alimentation incendie	46 823,57 \$
Isabelle Plourde services comptables	Honoraires	25 235,61 \$
Receveur général du Canada	Remises gouvernementales	58 562,63 \$
Ville de Rivière-du-Loup	Enfouissement des ordures et contrat de service en incendie	129 877,25 \$

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2017

Pour la prochaine année, outre les opérations courantes, des activités d'investissements se poursuivront. En voici quelques exemples :

➤ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

- 1- Pour 2017, nous prévoyons des investissements qui nous permettront de donner suite aux décisions prises par le conseil en 2016. L'image de marque de L'Isle-Verte et son offre touristique distinctive (les deux îles) prendra son envol. Le dépôt d'une demande de financement au programme chantier Canada/Québec, Fonds des petites collectivités, de l'ordre de 350 000 \$, nous permettra de mettre en branle les projets concrets qui donneront vie à notre offre touristique : la route des fumoirs et la route du saule. Ce dernier concept (route du saule) est un produit d'appel exclusif qui viendra soutenir et compléter le projet innovant mis de l'avant par nos voisins de Saint-Paul-de-la-Croix : Les secrets de Salix, labyrinthe vivant. Le montage financier nous démontre actuellement la faisabilité et la rentabilité du projet à court terme.
- 2- Le projet présenté à la population de L'Isle-Verte, le 5 novembre 2016, par le chasseur d'épaves Samuel Côté, recevra toute notre attention. L'Isle-Verte sera partie prenante au projet de mise en valeur du City of Québec, **une épave de classe mondiale**. Nous accompagnons déjà le chercheur dans ses démarches pour l'obtention de financement gouvernemental et nous utiliserons tout ce qui est à l'intérieur des compétences que nous détenons pour qu'il puisse réaliser ce projet, **ici**, à L'Isle-Verte. C'est d'ailleurs la volonté qui a été exprimée par les citoyens de L'Isle-Verte réunis dans la salle communautaire, le 5 novembre 2016.

➤ AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- 1- En projet depuis deux ans maintenant, la révision du plan d'urbanisme et de l'ensemble des règlements qui l'accompagnent se finaliseront en 2017. En support à ce travail enfin réalisé, nous devons développer les outils pour le mettre en valeur. Après le processus prévu par le code municipal pour l'adoption de cet ensemble, les nouvelles orientations et les attraits ainsi valorisés doivent pouvoir être mis de l'avant. Nous devons concevoir et produire des outils de promotion et de marketing qui dorénavant vendront les charmes et tous les avantages de vivre à L'Isle-Verte, d'y faire des affaires et de s'y établir.
- 2- L'idée de développer un secteur d'habitat villageois s'intégrant à un environnement naturel, tout en soutenant une offre résidentielle distinctive (mini-maison) pourrait contribuer à la rétention, voire à un accroissement de la population. Ce projet en incubation depuis plus d'un an maintenant, fait appel à de nouvelles approches et à des technologies innovantes. Il prendra son envol dès le début de l'année 2017, avec la mise en place d'une équipe de projet multidisciplinaire dont les travaux consisteront à :

- Définir, planifier et coordonner l'ensemble des étapes à réaliser;
- Produire un concept et une esquisse d'aménagement pour approbation;
- Analyser les avenues et les technologies pour le traitement des eaux usées et autres infrastructures (ingénierie);
- Arpentage et lotissement;
- Le projet atteindra sa vitesse de croisière à la fin de l'été 2017.

➤ **VOIRIE – TRAVAUX PUBLICS ET PARCS**

- Nous poursuivrons les travaux d'amélioration de nos routes municipales : structure, asphaltage, drainage et rechargement granulaire.
- Nous enclencherons également la réalisation des phases 1 et 2 du Plan quinquennal d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL). Les travaux prévus totalisent 112 728 \$. Le document complet du PIIRL est disponible pour consultation au bureau municipal.
- Nous finaliserons tous les travaux d'aménagement dans les deux parcs du secteur des rues Verreault et Gagnon (forêt nourricière avec le groupe L'Isle pousse Verte).

➤ **LOISIR, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

Amorcé depuis deux ans, le travail de définition et de restructuration du fonctionnement de cet important service municipal devrait se concrétiser en 2017. L'objectif : mettre en place un service unifié qui assurera le traitement équitable de tous les partenaires du loisir, de la culture et de la vie communautaire de L'Isle-Verte. Un service qui favorisera l'engagement citoyen et qui travaillera à développer des collaborations saines et durables. Ce mode de fonctionnement est susceptible de générer des retombées bénéfiques pour l'ensemble de la communauté et contribuera au développement et à la formation de meilleurs citoyennes et citoyens. La fonction loisir, culture et vie communautaire devra démontrer de l'efficacité : structure et prestation des services et la réalisation d'actions concertées pour y parvenir.

Le soutien annuel à la Fondation du patrimoine est maintenu et suite à la résolution adoptée par le conseil municipal en octobre 2016, la corporation Le cœur de L'Isle-Verte est assurée de notre support pour le montage de son projet immobilier pour la conversion de l'église.

Le dossier d'agrandissement de la Villa Rose-des-Vents a officiellement été déposé en novembre 2016 à la municipalité. Le comité de projet, mis en place par la Corporation Les amis des aînés, travaille depuis plus d'un an sur ce dossier d'agrandissement. La demande de soutien financier qui accompagne le dépôt du projet doit recevoir toute notre attention, car il s'agit d'un apport important à la qualité de vie de nos citoyens âgés. Ce projet permettra de compenser la perte de logements que nous avons subie suite l'incendie du Havre.

➤ **EAU POTABLE**

Comme prévu, les coûts du projet ont été révisés et mis à jour en 2016. Le projet s'élève maintenant à 3 251 637 \$, ce qui représente un investissement financier majeur pour les citoyens de la Municipalité de L'Isle-Verte. À l'heure actuelle, l'incertitude dans la disponibilité des fonds gouvernementaux nous oblige à une grande prudence. Si nous considérons la lourdeur de la dette à encourir, il nous faudra attendre la confirmation de nouveaux crédits gouvernementaux avant de nous engager définitivement dans la réalisation du projet. Nous devons nous assurer de l'imputabilité de ces travaux à de nouvelles sources de financement.

Le remboursement de la dette existante pour le réseau d'aqueduc se terminant dans le courant de l'année 2017, nous pourrions procéder au lancement des appels d'offres pour :

- 1- La réalisation des plans et devis;
- 2- L'exécution des travaux qui finaliseront la mise aux normes de notre système d'eau potable en 2018.

En attendant, des efforts de collaboration et d'information auprès de la population, par nos techniciens quant à la mise aux normes et à la qualité de l'eau, seront déployés en 2017. Leurs connaissances et leurs compétences seront mises en valeur afin de maintenir, sinon d'augmenter le niveau de confiance de la population envers notre réseau et nos sources d'eau potable. L'eau, c'est la vie !

➤ **GESTION ET GOUVERNANCE**

Dans toute organisation, les administrateurs doivent un jour ou l'autre envisager le départ du (de la) DG dont le rôle est essentiel en vue d'assurer le bon fonctionnement et la stabilité de l'organisation. Il en est de même pour une municipalité. Bien que la date de départ à la retraite de notre directeur général ne soit pas encore fixée, d'un commun accord nous avons convenu que cet important processus devait être minutieusement planifié et s'amorcer avant que cette date ne soit arrêtée.

Dans un premier temps, nous procéderons à la dotation visant à compléter l'équipe de l'unité administrative par un(e) coordonnateur/coordonnatrice administration-développement-communication et un(e) technicien/technicienne en comptabilité. Avant la fin de la présente année, nous mettrons en branle le processus de recrutement visant à combler ces postes. Nous prévoyons que le tout sera finalisé au début du mois de mars 2017. Par la suite, le directeur général disposera de la latitude et du temps nécessaire pour élaborer le plan de relève et établir un processus d'accompagnement, sur les aspects particuliers de sa fonction.

Comme des administrateurs éclairés et responsables, voilà ce que nous souhaitons mettre en place pour que notre DG puisse planifier de la meilleure façon et en toute tranquillité d'esprit, son départ à la retraite. Nous assurerons ainsi, une transition harmonieuse et sans heurt pour la municipalité et ses citoyens.

2017 – Année électorale

La Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM) prévoit que des élections générales municipales ont lieu dans toutes les municipalités du Québec, le premier dimanche de novembre, tous les quatre ans. Les prochaines élections générales municipales auront lieu le 5 novembre 2017.

(Source : <http://www.electionsquebec.qc.ca/francais/municipal/medias/periodicite-des-elections-municipales.php>)

Présence des femmes et des jeunes en politique municipale

En 2015, c'était le 75^e anniversaire du droit des femmes à présenter leur candidature en politique municipale. Au Québec, à l'issue de l'élection de novembre 2013, 17,3 % des maires sont des femmes et 32 % au poste de conseillère municipale.

Et que dire de la représentativité des jeunes en politique municipale ? J'ai lu récemment qu'il y a un manque de représentation des jeunes dans tous les types de parlements à travers le monde. Ce rapport soulève également que l'engagement et la participation des jeunes dans la vie politique est un pilier très important de la démocratie. (1)

Ces constats s'appliquent ici également et vraisemblablement... il y a de la place à L'Isle-Verte pour des candidatures féminines et de jeunes gens. L'arrivée de sang neuf est toujours bénéfique, surtout dans une petite municipalité comme la nôtre.

Nous proposerons des actions concrètes pour informer et susciter des candidatures pour la prochaine élection.

Orientations 2018 – 2019 – 2020

Pour ce qui est des investissements à venir au cours des années 2018 – 2019 et 2020, nous sommes d'avis qu'il faudra accorder une priorité aux immobilisations suivantes :

- Réalisation complète de la mise aux normes de notre réseau d'eau potable, conformément au Règlement du MDDELCC sur le prélèvement des cours d'eau et leur protection;
- Finalisation des travaux d'agrandissement du garage municipal;

1 <http://iknowpolitics.org/fr/learn/knowledge-resources/report-white-paper/>

- Démolition de l'immeuble désaffecté qu'est le Bar l'Émotion (suite au processus de vente pour taxes);
- Renouvellement de l'unité d'urgence à la brigade incendie, Caserne 20.

Ce ne sont pas les projets qui manquent et qui pourraient être mis de l'avant. Et, ce n'est surtout pas par manque de volonté de les entreprendre et de les réaliser. Nous devons d'abord et avant tout, tenir compte d'une grande réalité, à savoir, la capacité de payer de nos citoyens. Alors, avant d'entreprendre des investissements, dont les composantes techniques et technologiques, les contraintes environnementales ou autres qui viennent sans cesse faire augmenter les coûts de tout projet, cette question demeure. La capacité de payer doit être une préoccupation constante pour des élus(es) responsables et nous devons également avoir le souci de protéger les plus vulnérables de notre communauté.



Ursule Thériault, mairesse